



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 12 janvier 2023 -

Délibération n°3.1.12/01/2023 relative aux capacités offertes limitées (COL) masters

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Capacités offertes limitées (COL) masters

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31

Quorum : 16

Membres présents : 18

Membres représentés : 6

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 24

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les capacités offertes limitées (COL) masters, telles que présentées en séance et décrites en annexe.

Chambéry, le 20 février 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 23 FEV. 2023

Transmise au recteur le : 23 FEV. 2023

Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.

CAPACITES D'ACCUEIL Première année du 2ème cycle d'enseignement supérieur

ETABLISSEMENT: USMB

Composante ou domaine	Mention	Parcours	Capacités d'accueil 2022-2023		Capacités d'accueil 2023-2024		Capacité offerte limitée COL
			Capacité globale*	Le cas échéant, places réservées pour certaines catégories d'étudiants (préciser lesquelles) (non obligatoire)	Capacité globale*	Le cas échéant, places réservées pour certaines catégories d'étudiants (préciser lesquelles) (non obligatoire)	
FD	Droit des affaires	Droit et contentieux de l'entreprise	20	3	20	3	17
FD	Droit des affaires	European and international business law	10	3	10	3	7
FD	Droit notarial	Droit notarial	20	3	20	3	17
FD	Droit privé	Droit du dommage corporel	20	3	20	3	17
FD	Droit privé	Métiers du droit et de la justice	22	5	22	5	17
FD	Droit public	Juriste conseil des administrations publiques	20	3	20	3	17
FD	Droit public	Métiers du droit et du développement durable de la montagne	20	3	20	3	17
FD	Droit international	Droit des relations transfrontalières	20	3	20	3	17
IAE	Management	Système d'information et innovation numérique FI **	25	5	10	5	5
IAE	Management	Système d'information et innovation numérique FA **			10	0	10
IAE	Management	Achats et logistique	25	0	25	0	25
IAE	Management	Economic and Business Analyst	20	5	15	3	12
IAE	Management	Direction administrative et financière	25	5	25	5	20
IAE	Management	European Master in Business Studies	30	0	30	0	0
IAE	Management	Commerce international - Management de zones export	20	2	25	2	23
IAE	Management	Amélioration de la performance industrielle FI	25	5	10	5	5
IAE	Management	Amélioration de la performance industrielle FA			10		10
IAE	Management	Marketing - Cursus International	25	5	25	2	23
IAE	Management	Stratégie Digitale : marketing et communication spécialité Marketing de l'offre et de l'ex	20	2	20	2	18
IAE	Management	Stratégie Digitale : marketing et communication spécialité E-Business et communication	20	2	22	2	20
IAE	Management	Banque - Conseiller Clientèle de professionnels	25	2	25	2	23
IAE	Tourisme	Management de l'hôtellerie : revenue management **	22	2	23	2	21
IAE	Tourisme	Management International de l'Hôtellerie	22	2	23	2	21
IAE	Tourisme	Management du tourisme durable **	22	2	23	2	21
IAE	Tourisme	International business and tourism management	20	10	16	1	15
IAE	Tourisme	Management et ingénierie des événements	22	2	23	3	20
LLSH	Français langue étrangère	Français langue étrangère	35	5	35	5	30
LLSH	Langues étrangères appliquées	Internationalisation des organisations	35	5	35	5	30
LLSH	Langues étrangères appliquées	Analyse de crise et action humanitaire	35	7	35	7	28
LLSH	Langues étrangères appliquées	Développement et internationalisation des entreprises et des territoires	10	2	10	2	8
LLSH	Patrimoine et musées	Métiers du patrimoine	20	10	20	10	10
LLSH	Histoire	Sociétés et cultures, XVIe-XXIe siècles	18	0	18	0	18
LLSH	Mondes anciens	Histoire du monde gréco-romain classique et tardif	10	0	10	0	10
LLSH	Mondes médiévaux	Culture historique et mondes médiévaux	15	0	15	0	15
LLSH	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Interculturalité et métiers de la culture	32	5	32	5	27
LLSH	Psychologie	Enfant et adolescent	27	4	27	4	23
LLSH	Psychologie	Neuropsychologie	30	4	30	4	26
LLSH	Psychologie	Prévention	19	4	19	4	15
LLSH	Psychologie	Ergonomie socio-cognitive des systèmes intelligents	20	5	20	5	15
LLSH	Sociologie	Sociologie et sciences sociales appliquées aux métiers des études et de l'enquête	20	4	20	3	17
POLYTEC	Ingénierie des systèmes complexes	Advanced mechatronics	20	15	20	15	5
POLYTEC	Energie solaire	Energy for solar buildings and cities	24	14	24	14	10
POLYTEC	Energie solaire	Solar energy, law, economics and management	12	7	12	7	5
SCEM	Géographie	Géographie et montagnes	45	5	45	5	40
SCEM	Géoressources, géorisques, géotechnique	Géosciences appliquées à l'ingénierie de l'aménagement	24	4	24	4	20
SCEM	Géoressources, géorisques, géotechnique	Aléas			12	3	9
SCEM	Gestion de l'environnement	Sciences de l'environnement appliquées à la montagne	42	0	42	4	38
SCEM	Chimie	Chimie verte et éco-innovations FI	24	4	12	4	8
SCEM	Chimie	Chimie verte et éco-innovations FA			12	0	12

SCEM	Informatique		32	0	32	9	23
SCEM	Mathématiques et applications	Modélisation mathématique et analyse appliquée	35	10	35	10	25
SCEM	Physique						
SCEM	Réseaux et télécommunication	Électronique, systèmes embarqués et télécommunications FI	20	0	7	0	7
SCEM	Réseaux et télécommunication	Électronique, systèmes embarqués et télécommunications FA			13	0	13
SCEM	Réseaux et télécommunication	Télécommunications et réseaux informatiques FI	20	0	7	0	7
SCEM	Réseaux et télécommunication	Télécommunications et réseaux informatiques FA			13	0	13
SCEM	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Interface homme environnement	15	0	15	0	
SCEM	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Interface homme matériel	30	0	30	0	
SCEM	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Motricité humaine	15	0	15	0	
SCEM	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	PCCD				5	55
LLSH	MEEF Premier degré	Premier degré Chambéry (CRPE)	60		60		60
LLSH	MEEF Premier degré	Premier degré Annecy (CRPE)	60		60		60
LLSH	MEEF Second degré	Anglais (CAPES)	25		25		25
LLSH	MEEF Second degré	Lettres modernes (CAPES)	20		20		20
LLSH	MEEF Second degré	Lettres - Histoire et Géographie (CAPLP)	0				
LLSH / SCEM	MEEF Second degré	Histoire-Géographie (CAPES)	34		34		34
SCEM	MEEF Second degré	Mathématiques (CAPES)	36		36		36
SCEM	MEEF Second degré	Sciences physiques et chimiques (CAPES)	20		20		20
SCEM	MEEF Second degré	Education physique et sportive (CAPEPS)	25		30		30
LLSH / SCEM	MEEF, encadrement éducatif						
TOTAL ETABLISSEMENT:			1484	191	1493	198	1265

Pour les diplômes co-accrédités ou faisant l'objet de conventionnement avec un autre établissement, seules les capacités donnant lieu à inscriptions principales seront présentées.

Les masters MEEF sont présentés dans l'établissement porteur.

* Capacité TMM (capacité globale): nombre d'étudiants pouvant être inscrits dans une formation

** Nouvel intitulé du parcours sous réserve de l'approbation de la CFVU du 12 janvier 2023



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 12 janvier 2023 -

Délibération n°3.2.12/01/2023

relative aux droits d'inscription en français langue étrangère (FLE)

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Droits d'inscription en français langue étrangère (FLE)

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31

Quorum : 16

Membres présents : 18

Membres représentés : 6

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 24

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les droits d'inscription en français langue étrangère (FLE), tels que présentés en séance et décrits en annexe.

Chambéry, le 20 février 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 23 FEV. 2023

Transmise au recteur le : 23 FEV. 2023

Modalités de recours contre la présente délibération : *En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.*

**DROITS D'INSCRIPTION FLE
année civile 2023**
I- DIPLOMES ET CERTIFICATIONS EN FRANCAIS LANGUE ETRANGERE (FLE)

U.F.R., ECOLES, INSTITUTS et SERVICES	PRESTATIONS	DROITS D'INSCRIPTION		OBSERVATIONS 2023
		2022	2023	
DRI				
DELFF-DALF	Envoi en courrier recommandé du diplôme obtenu.	Tarifs publics extérieurs : DELF A1 : 110€ DELF A2 : 110€ DELF B1 : 130 € DELF B2 : 140€ DALF C1 : 170€ DALF C2 : 180€ Tarifs publics USMB : DELF A1 : 82,50€ (-25%) DELF A2 : 82,50€ (-25%) DELF B1 : 91€ (-30%) DELF B2 : 119€ (-15%) DALF C1 : 153€ (-10%) DALF C2 : 162€ (-10%)	Tarifs publics extérieurs : DELF A1 : 110€ DELF A2 : 110€ DELF B1 : 130 € DELF B2 : 140€ DALF C1 : 170€ DALF C2 : 180€ Tarifs publics USMB : DELF A1 : 82,50€ (-25%) DELF A2 : 82,50€ (-25%) DELF B1 : 91€ (-30%) DELF B2 : 119€ (-15%) DALF C1 : 153€ (-10%) DALF C2 : 162€ (-10%)	
TCF TP (Tous publics) ou "Normal"	Test de positionnement en FLE délivré par le CIEP	Epreuve obligatoire : 70€ Epreuves optionnelles : EE : 40€ EO : 60€	Epreuve obligatoire : 70€ Epreuves optionnelles : EE : 40€ EO : 60€	
TCF ANF (Acquisition de la nationalité française)	Test de positionnement en FLE destiné à l'acquisition de la nationalité française, délivré par fei	130 €	130 €	pas de modification de tarif
TCF CR (Carte de résident)	Test de positionnement en FLE destiné à l'acquisition de la carte de résident, délivré par FEI	130 €	130 €	
TCF IRN (intégration, résident, nationalité française)	Test de positionnement en FLE destiné à au contrat d'intégration, à l'acquisition de la carte de résident ainsi qu' à l'acquisition de la nationalité française , délivré par FEI (anceinement CIEP)	130 €	130 €	
TCF Québec	Test de positionnement en FLE destiné aux candidats à l'immigration au Québec, délivré par le CIEP	CO : 40€ CE : 40€ EO : 80 € EE : 40€	CO : 40€ CE : 40€ EO : 80 € EE : 40€	
TCF Canada	Test de positionnement en FLE destiné aux candidats à l'immigration au Canada, délivré par le CIEP	190 €	190 €	
TEF Canada	Test de positionnement en FLE destiné aux candidats à l'immigration au Canada délivré par la CCIP (Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris)	CO : 50€ CE : 50€ EO : 60 € EE : 50€	CO : 50€ CE : 50€ EO : 60 € EE : 50€	
Envoi diplôme	Envoi en courrier recommandé du diplôme obtenu.	10 €	10 €	

CO = compréhension orale CE = compréhension écrite EO = expression orale EE = expression écrite

Politique de remboursement des frais d'inscription et de certifications :
Inscription certifications

Forfait de dossier de 20€ restant acquis quelle que soit la raison du désistement

Remboursement possible du reste de l'acompte versé pour le motif suivant :

- Raisons médicales
- Etudiants étrangers contraints de rejoindre leur pays d'origine (refus de renouvellement de carte de séjour, refus de visa, crise sanitaire...)

II - DIPLOMES UNIVERSITAIRES (D.U.)

U.F.R., ECOLES, INSTITUTS et SERVICES	PRESTATIONS	DROITS D'INSCRIPTION		OBSERVATIONS 2023
		2022	2023	
Cours intensif semestriel (DUEF)	Formations semestrielles de 200h réparties sur 12 semaines de cours et comprenant 180h de cours de langue et de culture française pour des publics étrangers + 20h d'ateliers thématiques + 1 projet tutoré.	1700 € / semestre	1700 € / semestre	pas de modification de tarif

III - CERTIFICATS UNIVERSITAIRES (C.U.)

U.F.R., ECOLES, INSTITUTS et SERVICES	PRESTATIONS	DROITS D'INSCRIPTION		OBSERVATIONS 2023
		2022	2023	
Cours intensifs mensuels (C.U.FLE)	Formations mensuelles de 45h de cours de langue et de culture française pour des publics étrangers, réparties sur 3 semaines de cours (15h/semaine)	450 € / mois	450 € / mois	pas de modification de tarif
Cours intensifs d'été (C.U. FLE)	Formations mensuelles de 45h de cours de langue et de culture française pour des publics étrangers, réparties sur 3 semaines de cours (15h/semaine)	450 € / mois	450 € / mois	
Cours extensifs semestriels (C.U.FLE)	Formations semestrielles de 45h de cours de langue et de culture française pour des publics étrangers, réparties sur 12 semaines de cours (4h/semaine)	. Gratuit pour les étudiants internationaux en programme d'échange et les doctorants USMB . 450 € / semestre pour les publics extérieurs	. Gratuit pour les étudiants internationaux en programme d'échange et les doctorants USMB . 450 € / semestre pour les publics extérieurs	

IV - AUTRES

U.F.R., ECOLES, INSTITUTS et SERVICES	PRESTATIONS	DROITS D'INSCRIPTION		OBSERVATIONS 2023
		2022	2023	
Préparation aux diplômes et certifications (DELF-DALF, TCF, TEF)	examen blanc en amont d'une session d'examens visant à préparer les candidats au format spécifique de l'examen visé	2h de préparation à 20€ + coût de l'inscription au diplôme ou test pour le DELF A1, DELF A2, DELF B1, TCF Résident, TCF ANF, TCF TP 4h de préparation à 40€ + coût de l'inscription au diplôme ou test pour le DELF B2, DALF C1, DALF C3	2h de préparation à 20€ + coût de l'inscription au diplôme ou test pour le DELF A1, DELF A2, DELF B1, TCF Résident, TCF ANF, TCF TP 4h de préparation à 40€ + coût de l'inscription au diplôme ou test pour le DELF B2, DALF C1, DALF C3	pas de modification de tarif
"Staff week" FLE	Semaine de formation en FLE destinée prioritairement aux personnels des universités partenaires et pouvant faire l'objet d'un financement Erasmus+ STT (généralement organisée courant juin) Format 1 semaine x 15h de cours + programme d'activités culturelles	170 € pour la semaine de formation (hors coût des activités)	170 € pour la semaine de formation (hors coût des activités)	
Formation de formateurs	2 à 3 semaines de formation en FLE destinées prioritairement aux enseignants de français travaillant à l'étranger. Ces sessions de formation seront organisées entre mai et juillet à raison de 20h/semaine.	220 € pour la semaine de formation (hors coût des activités)	220 € pour la semaine de formation (hors coût des activités)	
Ateliers thématiques	Plusieurs ateliers thématiques proposés chaque session sur un format de 10h / session (2h/semaine x 5 semaines). Les thématiques retenues seront communiquées au moins 2 mois avant l'ouverture des cours. Ces ateliers seront animés par des enseignants de l'USMB ou par des étudiants de Master FLE dans le cadre de leur stage.	50 €	50 €	
Cours "sur mesure" (en entreprise ou en groupes spécifiques)	Possibilité d'offrir des cours pour répondre à une demande spécifique d'un partenaire universitaire ou une entreprise.	Sur devis Tarif variable selon activité (entre 150 et 200 € / heure de formation / groupe de 15 apprenants maximum)	Sur devis Tarif variable selon activité (entre 150 et 200 € / heure de formation / groupe de 15 apprenants maximum)	

Politique de remboursement des frais d'inscription :

Pour tous les D.U. et C.U. :

Forfait de dossier de 100€ restant acquis quelle que soit la raison du désistement

Remboursement possible du reste de l'acompte versé pour l'un des motifs suivants :

- Raisons médicales,
- Refus d'octroi de visa,
- Non obtention du diplôme requis,
- Crise sanitaire (incapacité à suivre les cours en ligne)



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 12 janvier 2023 -

Délibération n°3.3.12/01/2023

relative au changement de nom du parcours « Hotel marketing and revenue management » du master tourisme (IAE)

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Adoption du changement de nom du parcours « Hotel marketing and revenue management » du master tourisme (IAE). Le nouvel intitulé du parcours est « Management de l'hôtellerie : revenue management ».

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31

Quorum : 16

Membres présents : 18

Membres représentés : 6

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Contre : 1

Abstention : 0

Pour : 23

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés, le changement de nom du parcours « Hotel marketing and revenue management » du master tourisme (IAE), tel que présenté en séance et décrit en annexe.

Chambéry, le 20 février 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 23 FEV. 2023

Transmise au recteur le : 23 FEV. 2023

Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.

Transformation d'un parcours de Master en FI en parcours en alternance (M2) + changement de nom

Ancien nom : hotel marketing and revenue management, HMRM

Nouveau nom : Management de l'Hôtellerie – Revenue Management

Contexte et objectifs

Présentation du parcours

Ce parcours propose une formation approfondie en techniques de revenue management et de gestion de structures hôtelières variées.

Les enseignements spécifiques du parcours sur deux ans sont essentiellement axés sur :

- les techniques d'optimisation du chiffre d'affaires (pricing, distribution, revenue management)
- la connaissance du marché et la compréhension des spécificités et des comportements des clients en hôtellerie
- l'analyse financière en hôtellerie
- la conception, commercialisation et promotion d'une offre intégrée, innovante, diversifiée et reposant sur les principes de l'hôtellerie moderne
- la gestion des ressources humaines et l'éveil au leadership
- la gestion des données et l'analyse quantitative
- la découverte des grands outils, digitaux notamment, permettant de développer sa visibilité, commercialisation et profits dans un écosystème hyper compétitif et complexe

Ces enseignements spécifiques permettront aux diplômés de s'insérer rapidement au sein d'entreprises hôtelières, de cabinets de consultants ou de grands groupes dans les domaines du revenue management, du marketing, des ventes ou des opérations, en France comme à l'international.

Experts dans la gestion du chiffre d'affaires des hôtels, les diplômés seront forces de proposition pour développer la rentabilité (économique, financière) des structures ou des services dont ils auront la charge.

L'objectif de cette formation est de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences adaptées aux mutations du secteur hôtelier grâce à l'accompagnement des enseignants-chercheurs et des intervenants professionnels reconnus pour leurs pratiques en matière de management de l'hôtellerie et de revenue management.

Plus précisément, les compétences suivantes sont visées par la formation :

- anticiper et analyser les comportements d'achat et de consommation de produits et services hôteliers (anticipation de la demande grâce à la mise en place de prévisions dynamiques)
- évaluer les impacts du secteur hôtelier à travers la mise en place d'outils de contrôle et accompagner les professionnels de l'hôtellerie dans une démarche d'optimisation de leur chiffre d'affaires

- appliquer les principes directeurs du revenue management au secteur de l'hôtellerie, du transport et du voyage
- concevoir, commercialiser et promouvoir une offre de produits et services intégrant les principes de rentabilité, fidélisation de la clientèle et développement du business
- concevoir et gérer une stratégie de revenue management et de pricing, pérenne et efficace
- accompagner les acteurs de l'hôtellerie (directeurs, chefs de services, chefs de projets...) dans leur stratégie de management et développement du chiffre d'affaires
- élaborer des plans d'action marketing, des plans de commercialisation

Contexte du changement de modalité pédagogique et du nom

Les évolutions du parcours sont liées aux engagements pris dans le cadre du projet de constitution d'un réseau des Ecoles Universitaires du Tourisme. Ces engagements visent notamment à augmenter le nombre de places disponibles dans les parcours en Tourisme, en particulier les places proposées alternance. Parallèlement, il s'agit de renforcer l'attractivité de la formation.

1/ Changement de libellé : le parcours « Hotel Marketing and Revenue Management » devient « Management de l'Hôtellerie – Revenue Management » afin :

- d'être plus explicite pour les candidats,
- de viser une cible plus large de candidats,
- d'être plus facilement identifiable, notamment sur la plateforme TMM.

2/ Passage à l'alternance : le passage à l'alternance se justifie par l'intérêt des étudiants pour cette forme d'apprentissage, également pertinente pour les entreprises du secteur. On constate par conséquent un développement de l'offre de formation en alternance dans le secteur touristique/hôtelier. Le passage d'un M2 en formation initiale à l'alternance conduira à une plus grande attractivité pour les candidats ainsi qu'à une insertion professionnelle plus efficace (facilité et rapidité). Il permet également de maintenir notre place au sein de l'offre nationale, compte tenu de l'offre de formation des autres universités proposant des parcours en Tourisme/Hôtellerie.

Modalités pédagogiques

Atouts

Avantages de l'alternance (cf. plus haut).

Programme

La maquette sera sensiblement la même que la maquette actuelle bien que le volume horaire annuel doive être augmenté de 80h (dont heures de « travail en autonomie » ne nécessitant pas d'intervention de la part d'enseignants).

Fonctionnement annualisé.

Organisation

Le rythme sera le suivant : 1 semaine en cours/3 semaines en entreprise. Cette formule permettra de ne pas restreindre le choix des étudiants aux seules entreprises locales. En effet, le secteur du tourisme et de l'hôtellerie suppose potentiellement de s'inscrire dans un cadre national voire international. Les grandes entreprises du secteur, souvent attractives pour les étudiants, sont parfois éloignées géographiquement.

Cela permettra également aux étudiants de travailler sur des territoires et des positionnements différents de ce qu'ils côtoient durant leur Master (principalement des territoires de montagne).

Cette organisation correspond également aux besoins des entreprises du secteur en termes de rythme de travail.

Exceptionnellement, pour la première année de mise en œuvre (2023/2024), nous proposerons aux étudiants actuellement en M1 de choisir entre alternance et initial (la possibilité de réaliser leur seconde année en alternance n'avait pas été évoquée lors de leur intégration, nous ne souhaitons donc pas leur imposer ce changement).

Modalités d'obtention

Identiques à la version actuelle + les étudiants doivent satisfaire aux critères liés à l'alternance : assiduité + évaluation entreprise + « œuvre d'alternance » (mémoire).

Profil des candidats et régime d'inscription

- Profils des candidats : inchangés (sauf intérêt pour professionnalisation + entreprise obligatoire)
- Nombre d'étudiants : 23

Débouchés

Idem parcours actuel

Aspects budgétaires

Coût pour l'USMB

- Au global, le budget est excédentaire pour l'USMB dans la mesure où la formation existe déjà et que l'alternance générera des recettes supérieures aux coûts induits pas les changements.
- Les coûts induits par le passage à l'alternance sont de l'ordre d'une cinquantaine d'heures EQTD pour les cours à ajouter à la maquette + les heures liées au suivi des alternants et aux soutenances de fin de cursus.
- Soutien financier du Réseau des Écoles Universitaires de Tourisme

Droits d'inscription

- CVEC

Informations complémentaires

Niveau d'entrée : Master 2

Composante porteuse du parcours : IAE

Lieu des cours : JACOB-BELLECOMBETTE

Date d'ouverture en alternance du M2 : Septembre 2023

Responsable du parcours : Frederic Toitot, maître de conférences associé à mi-temps (PAST), frederic.toitot@univ-smb.fr



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 12 janvier 2023 -

Délibération n°3.4.12/01/2023

relative au changement de nom du parcours « Management et design du tourisme en transitions » du master tourisme (IAE)

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Adoption du changement de nom du parcours « Management et design du tourisme en transitions » du master tourisme (IAE). Le nouvel intitulé du parcours est « Management du tourisme durable ».

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31
Quorum : 16
Membres présents : 18
Membres représentés : 6
Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 24

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le changement de nom du parcours « Management et design du tourisme en transitions » du master tourisme (IAE), tel que présenté en séance et décrit en annexe.

Chambéry, le 20 février 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 23 FEV. 2023

Transmise au recteur le : 23 FEV. 2023

Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.

Transformation d'un parcours de Master en FI en parcours en alternance (M2) + changement de nom

Ancien nom : management et design du tourisme en transitions, MD2T

Nouveau nom : Management du Tourisme Durable

Contexte et objectifs

Présentation du parcours

Ce parcours propose une formation approfondie en techniques de management et de gestion de structures touristiques variées menant une transition durable, stratégique et/ou

Les enseignements spécifiques du parcours sur deux ans sont essentiellement axés sur :

- l'analyse des impacts du secteur touristique et la mise au point d'outils de contrôle
- la mise en œuvre d'instruments de planification stratégique intégrée
- la connaissance du marché et la compréhension des spécificités des comportements des touristes responsables
- la stimulation d'une coopération entre les différents acteurs impliqués dans la définition d'une politique en matière de tourisme durable
- la conception, commercialisation et promotion d'une offre intégrée, innovante, diversifiée et reposant sur les principes du tourisme durable
- la préservation du patrimoine, des identités locales et des ressources
- la transition vers des mobilités touristiques durables
- le développement d'un écosystème numérique
- le design de l'expérience client en intégrant les réflexions de la transition ...

Ces enseignements spécifiques permettront aux diplômés de s'insérer rapidement au sein de structures publiques ou privées de conception, de commercialisation et de promotion d'offres touristiques innovantes et durables en France comme à l'international.

Autonomes et porteurs des projets touristiques de demain, les diplômés seront forces de proposition pour garantir la viabilité, la durabilité et l'équité de tout développement touristique répondant à la fois aux attentes économiques, à la transformation numérique et à la préservation de l'environnement et des communautés d'accueil.

L'objectif de cette formation est de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences adaptées aux mutations du secteur touristique grâce à l'accompagnement des enseignants-chercheurs et des intervenants professionnels reconnus pour leurs pratiques en matière de tourisme durable et de valorisation des patrimoines.

Plus précisément, les compétences suivantes sont visées par la formation :

- anticiper et analyser les comportements d'achat et de consommation de produits touristiques durables

- évaluer les impacts du secteur touristique à travers la mise en place d'outils de contrôle et accompagner les professionnels du tourisme dans une démarche de certification
- appliquer les principes directeurs du développement durable au secteur du voyage et du tourisme
- concevoir, commercialiser et promouvoir une offre de produits et services intégrant les principes du développement durable
- concevoir et gérer une stratégie de développement touristique et de valorisation des territoires
- accompagner les acteurs du tourisme et porteurs de projet dans leur transition écologique, numérique et/ou stratégique
- élaborer des plans d'action marketing

Contexte du changement de modalité pédagogique et du nom

Les évolutions du parcours sont liées aux engagements pris dans le cadre du projet de constitution d'un réseau des Ecoles Universitaires du Tourisme. Ces engagements visent notamment à augmenter le nombre de places disponibles dans les parcours en Tourisme, en particulier les places proposées alternance. Parallèlement, il s'agit de renforcer l'attractivité de la formation.

1/ Changement de libellé : le parcours « Management et Design du Tourisme en Transition » devient « Management du Tourisme Durable » afin :

- d'être plus explicite pour les candidats,
- de viser une cible plus large de candidats,
- d'être plus facilement identifiable, notamment sur la plateforme TMM.

2/ Passage à l'alternance : le passage à l'alternance se justifie par l'intérêt des étudiants pour cette forme d'apprentissage, également pertinente pour les entreprises du secteur. On constate par conséquent un développement de l'offre de formation en alternance dans le secteur touristique/hôtelier. Le passage d'un M2 en formation initiale à l'alternance conduira à une plus grande attractivité pour les candidats ainsi qu'à une insertion professionnelle plus efficace (facilité et rapidité). Il permet également de maintenir notre place au sein de l'offre nationale, compte tenu de l'offre de formation des autres universités proposant des parcours en Tourisme/Hôtellerie.

Modalités pédagogiques

Atouts

Avantages de l'alternance (cf. plus haut).

Programme

La maquette sera sensiblement la même que la maquette actuelle bien que le volume horaire annuel doive être augmenté de 80h (dont heures de « travail en autonomie » ne nécessitant pas d'intervention de la part d'enseignants).

Fonctionnement annualisé.

Organisation

Le rythme sera le suivant : 1 semaine en cours/3 semaines en entreprise. Cette formule permettra de ne pas restreindre le choix des étudiants aux seules entreprises locales. En effet, le secteur du tourisme et de l'hôtellerie suppose potentiellement de s'inscrire dans un cadre national voire international. Les grandes entreprises du secteur, souvent attractives pour les étudiants, sont parfois éloignées géographiquement.

Cela permettra également aux étudiants de travailler sur des territoires et des positionnements différents de ce qu'ils côtoient durant leur Master (principalement des territoires de montagne).

Cette organisation correspond également aux besoins des entreprises du secteur en termes de rythme de travail.

Exceptionnellement, pour la première année de mise en œuvre (2023/2024), nous proposerons aux étudiants actuellement en M1 de choisir entre alternance et initial (la possibilité de réaliser leur seconde année en alternance n'avait pas été évoquée lors de leur intégration, nous ne souhaitons donc pas leur imposer ce changement).

Modalités d'obtention

Identiques à la version actuelle + les étudiants doivent satisfaire aux critères liés à l'alternance : assiduité + évaluation entreprise + « œuvre d'alternance » (mémoire).

Profil des candidats et régime d'inscription

- Profils des candidats : inchangés (sauf intérêt pour professionnalisation + entreprise obligatoire)
- Nombre d'étudiants : 23

Débouchés

Idem parcours actuel

Aspects budgétaires

Coût pour l'USMB

- Au global, le budget est excédentaire pour l'USMB dans la mesure où la formation existe déjà et que l'alternance générera des recettes supérieures aux coûts induits pas les changements.
- Les coûts induits par le passage à l'alternance sont de l'ordre d'une cinquantaine d'heures EQTD pour les cours à ajouter à la maquette + les heures liées au suivi des alternants et aux soutenances de fin de cursus.
- Soutien financier du Réseau des Écoles Universitaires de Tourisme

Droits d'inscription

- CVEC

Informations complémentaires

Niveau d'entrée : Master 2

Composante porteuse du parcours : IAE

Lieu des cours : JACOB-BELLECOMBETTE

Date d'ouverture en alternance du M2 : Septembre 2023

Responsable du parcours : Roxane Favier, maître de conférences en sciences de gestion,
roxane.favier@univ-smb.fr



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 12 janvier 2023 -

Délibération n°3.5.12/01/2023

relative au changement de nom du parcours « Informatique et
management d'entreprise » du master management (IAE)

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

**Article unique : Adoption du changement de nom du parcours « Informatique et management
d'entreprise » du master management (IAE). Le nouvel intitulé du parcours est « Système
d'information et innovation numérique ».**

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31
Quorum : 16
Membres présents : 18
Membres représentés : 6
Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 24

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après
en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le changement de
nom du parcours « Informatique et management d'entreprise » du master management (IAE), tel
que présenté en séance et décrit en annexe.**

Chambéry, le 20 février 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)	Publiée le : 23 FEV. 2023 Transmise au recteur le : 23 FEV. 2023
---	---

Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.

Transformation d'un parcours de Master en FI en parcours en alternance (M1 et M2) + changement de nom

Ancien nom :
Informatique et Management de l'Entreprise - IME

Nouveau nom :
Système d'Information et d'Innovation Numérique - S2IN

Contexte et objectifs

Rappel des objectifs de la formation

Face à l'accélération des mutations liées aux technologies de l'information, le master Informatique et Management d'Entreprise permet d'acquérir une double compétence en informatique et management. L'objectif est de former des spécialistes en informatique de gestion et des futurs cadres dans le domaine de l'ingénierie des systèmes numériques et systèmes de traitement de données et le management des systèmes d'information des entreprises.

Depuis la rentrée 2021, la formation comprend des enseignements orientés en analyse des données (data science) et en architectures de systèmes de traitement de données à large échelle.

Cette formation permet aux étudiants qui ont suivi un cursus en informatique (des informaticiens) de compléter leur formation en management, en pilotage de projets, en ingénierie et en analyse de données et en IA tout en approfondissant leurs connaissances en informatique (systèmes et programmation distribués...). Elle permet aux étudiants non informaticiens (issus de cursus en économie ou/et en gestion par exemple) mais disposant déjà de connaissances en informatique (il est nécessaire de savoir programmer en Python) de se former aux méthodes et outils en informatique de gestion pour être capable d'occuper des postes en consultants IT, consultants fonctionnels par exemple, et pouvoir assurer à terme, de la conduite de projets numériques.

Objectifs en termes de compétences métiers :

- Concevoir et conduire la mise en œuvre de solutions numériques et organisationnelles, identifier les technologies émergentes, mettre en œuvre des projets ou processus, conduire des projets numériques innovants.

Objectifs en termes de spécialisations recherchées :

- Systèmes d'information, informatique, TIC, recherche et développement, développement de logiciels et architectures SI, traitement des données (data sciences, e-Business, intégration de progiciels, mise en place de démarches agiles, introduction à l'intelligence artificielle, ...)

Contexte de la transformation en alternance

L'ère du numérique implique une dynamique de plus en plus compétitive et transformative pour les entreprises. Il s'agit notamment de transformations dans le management des systèmes d'information, dans les stratégies de développement numérique ainsi que dans le pilotage et l'amélioration de la performance des processus.

Trois observations ont pu être notées : 1°) une demande persistante des entreprises concernant une formation par alternance ; 2°) un attrait grandissant des étudiants pour ce type de formation ; 3°) un nombre croissant d'offres de formation en alternance, notamment par les écoles privées.

Objectifs

- Rendre plus visible la formation ;
- Augmenter le nombre d'étudiants dans les promotions ;
- Continuer à garantir l'insertion et l'employabilité ;
- Améliorer l'alignement entre le contenu de la formation et les besoins de l'entreprise.

Modalités pédagogiques

Atouts

- Entre en bonne synergie avec le monde industriel local ;
- Avoir le soutien des entreprises à cette ouverture en alternance ;
- Favoriser la mixité des profils (initial et alternant).

Programme

- Selon Maquettes de l'offre actuelle (2021-2026)

Organisation

Trois actions sont en cours afin de déterminer le rythme idéal :

- Cartographie des formations concurrentes et proches ;
- Questionnaire adressé aux entreprises ;
- Prise en compte des différentes contraintes liées : aux dispositifs communs internes à la mention Management, à ceux associés à la formation initiale, à la capacité des salles.

Tendance

En M1 - entre 3 et 4 jours en entreprise et 1 ou 2 jours en formation, selon les périodes de l'année

Modalités d'obtention

- 120 crédits ECTS, conformément au règlement des études (avec évaluation de l'entreprise à mi-parcours et en fin d'année).

Profil des candidats et régime d'inscription

Profil

Titulaires d'une Licence ou d'un BUT dans les domaines suivants : Economie-Gestion, Informatique, MIAGE, MIASHS, Système d'information, Réseaux & Télécommunication, Informatique Industrielle, Technologies de l'Information et Communication, Sciences du numérique.

Master ouvert également aux titulaires de Licence Mathématiques, AES, Commerce, attirés par le numérique et ayant des prérequis dans le domaine de l'informatique (de gestion) et du numérique.

Condition : être attiré par, le numérique et les technologies du numérique, le management d'entreprise. Savoir programmer en Python est un prérequis pour tous les étudiants entrants.

Régime d'inscription

- Cursus à double modalité pédagogique : alternance et FI
- Candidature via TMM et EEF
- Sélection après entretien

Débouchés

Mots-clés de la formation

Systemes d'Information, gestion de projet informatique, sciences du numérique, traitement des données (data sciences), transformation numérique des entreprises, informatique appliquée à la gestion, TIC, développement de logiciels, innovation numérique, architectures SI, e-Business, progiciels, démarches agiles, IA, recherche et développement.

A l'issue de la formation SIME, plusieurs débouchés sont observés

- Consultant fonctionnel ou technico-fonctionnel ;
- Architecte ou Gestionnaire de SI ;
- Chargé de développement de projets technologiques innovants ;
- Informatique décisionnelle/Business Intelligence ;
- Ingénieur de données (data engineer), architecte Cloud/systemes distribués ;
- Chef de projet informatique/projet numérique (après quelques années d'expérience) ;
- Responsable d'application métier ;
- Ingénieur développement logiciel/web. Applications mobiles ;
- Ingénieur technico-commercial dans le numérique ;
- Chargé d'affaires dans l'informatique ;
- Intégrateur de progiciel/web...

Aspects budgétaires

Passage d'une formation en FI à une formation en alternance

Droits d'inscription :

- Pris en charge par l'entreprise excepté la CVEC (75 euros).

Informations complémentaires

Niveau d'entrée : Bac + 3

Composante porteuse du parcours : IAE Savoie Mont Blanc

Lieu des cours : Annecy

Date de la transformation en alternance : Septembre 2023

A titre expérimental, le parcours gardera une partie des étudiants en formation initiale en 2023-24 (cours partagés avec l'alternance).

Nombre d'étudiants : 20 au total (10 alternants et 10 en FI)

Responsables du parcours :

Romain Gandia, maître de conférences en sciences de gestion (romain.gandia@univ-smb.fr)
Hervé Verjus, maître de conférences en informatiques (herve.verjus@univ-smb.fr)